



OBSERVATOIRE
de la Turquie et de
son environnement
géopolitique

ADIEU AUX ARMES OU NOUVELLE DÉSILLUSION ? UNE MISE EN CONTEXTE DU PROCESSUS DE RÉSOLUTION DE LA QUESTION KURDE EN TURQUIE

Alican Tayla / Enseignant à l'IFG,
directeur du Laboratoire d'études géopolitiques pour la mémoire (LEGEM)

Janvier 2026



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Alican Tayla / Enseignant à l'IFG,
directeur du Laboratoire d'études géopolitiques pour la mémoire (LEGEM)

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Sous la direction de **Didier Billion**, directeur adjoint de l'IRIS, l'Observatoire de la Turquie et de son environnement géopolitique se propose de contribuer à une meilleure compréhension des évolutions politiques, sociales, économiques, culturelles et géopolitiques de la Turquie contemporaine.

Inscrit dans le cadre du Programme Moyen-Orient / Afrique du Nord de l'IRIS, l'Observatoire de la Turquie et de son environnement géopolitique se veut un vecteur du nécessaire débats d'idées concernant ce pays. Soucieux de créer des synergies, l'Observatoire a d'ores et déjà acté des partenariats avec le Centre de recherche économique et social (BETAM) de l'Université de Bahçesehir d'Istanbul et avec le Club du Millénaire, association de réflexion créée à l'initiative d'étudiants d'universités françaises et étrangères.



PROGRAMME
MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD

Le programme de recherche Moyen-Orient/Afrique du Nord a pour fonctions de décrypter et de mettre en perspective des réalité politiques, économiques, sociales et géopolitiques mouvantes afin de fournir des clés de compréhension et un cadre d'analyse et d'aide à la prise de décision à l'attention des multiples acteurs des relations avec les pays de la région concernée.

Ses champs d'intervention sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

RÉSUMÉ

Cet article analyse la nouvelle phase du processus de résolution de la question kurde marquée par l'autodissolution du PKK en mai 2025. Il montre comment ce processus s'inscrit à la fois dans les dynamiques politiques internes d'un régime autoritaire et dans les bouleversements régionaux, notamment la reconfiguration de l'État syrien. En replaçant la séquence actuelle dans la continuité historique du conflit entre le PKK et l'État turc et des tentatives antérieures de règlement politique, il met en évidence les facteurs ayant conduit à leurs échecs. Après avoir expliqué les différentes étapes et les principaux acteurs du processus en cours, il procède à une analyse critique de la perspective du gouvernement turc en s'appuyant sur les discours et les écrits de ses représentants. Mettant en avant la poursuite des mesures répressives à l'égard de toutes les oppositions et la distinction imposée entre le « processus de résolution » et les éventuelles réformes de démocratisation, il conclut que l'approche privilégiée demeure avant tout sécuritaire plutôt que politique, ce qui réduit les chances d'une résolution durable et d'une ouverture démocratique.

Mots-clés : Turquie, Syrie, PKK, processus de paix, question kurde, Moyen-Orient, désarmement, démocratie, répression, minorités, Erdogan

Le 11 juillet 2025, près de Souleimaniye, au nord-est du Kurdistan irakien, a eu lieu une cérémonie symbolique de dépôt des armes du PKK [Parti des travailleurs du Kurdistan – *Partiya Karkerêñ Kurdistan*], pendant laquelle une trentaine de militants ont jeté leurs armes dans le feu devant les caméras. 41 ans après le début de l'insurrection armée, déclenchée par deux attaques le 15 août 1984 dans les provinces de Hakkari et de Siirt, au sud-est de la Turquie, le conflit de basse intensité opposant l'armée turque à l'organisation créée par Abdullah Öcalan perdurait, malgré la succession de différents gouvernements et l'évolution stratégique des enjeux régionaux. Avec plus de 40 000 morts¹, plusieurs milliers de villages évacués ou détruits, provoquant le déplacement forcé de plus de trois millions de civils selon les chiffres officiels du gouvernement turc², ainsi que de nombreux cas de disparitions forcées et de tortures rapportés par les ONG³, il s'agit de l'un des conflits les plus longs du Moyen-Orient et, sans doute, de la principale problématique autour de laquelle s'articule la politique nationale de la Turquie depuis quatre décennies.

Alors que le basculement autoritaire du régime de Recep Tayyip Erdoğan se poursuit depuis le début des années 2010, dans un contexte régional extrêmement chargé, ce revirement dans la « question kurde » paraissait pour le moins inattendu. Développement d'autant plus surprenant que les premiers pas ayant ouvert ce que l'on appelle désormais « le processus de résolution » sont venus de l'allié ultranationaliste d'Erdoğan, Devlet Bahçeli, chef du MHP [*Milliyetçi Hareket Partisi* – Parti de l'action nationaliste]. En effet, c'est lui, tenant de la ligne la plus dure à l'égard du mouvement kurde, qui, en octobre 2024, a serré les mains des députés du parti pro-kurde DEM [*Halkların Eşitlik ve Demokrasi Partisi* – Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples], a révélé l'existence des discussions entre Öcalan et les services de renseignement turc et a évoqué, dans un discours, la possibilité que le leader du PKK, incarcéré dans la prison d'İmralı depuis sa capture en février 1999, puisse venir s'exprimer à l'Assemblée nationale.

Les événements s'enchaînent à une vitesse inhabituelle après ces premières sorties de Bahçeli : le 27 février 2025, Öcalan lance un appel à la dissolution du PKK et à une démilitarisation de toutes les composantes de la lutte armée kurde dans la région⁴. Moins de trois mois plus tard, à l'issue de son congrès du 5 au 7 mai, l'organisation annonce, dans un communiqué officiel publié le 12 mai, qu'elle a décidé de se dissoudre et de mettre fin à la

¹ <https://www.isdp.eu/publication/turkeys-kurdish-conflict-2015-present/>

² <https://edepot.wur.nl/647433>

³ <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/TURKEY933.PDF> ou <https://www.amnesty.org.uk/human-rights-turkey>

⁴ <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20250228-appel-d-%C3%86calan-%C3%A0-la-dissolution-du-pkk-ce-que-l-on-sait>

lutte armée⁵. Début août, quelques semaines après la cérémonie de dépôt des armes, une commission parlementaire chargée de travailler sur la gestion institutionnelle du processus commence ses travaux.

De manière prévisible, une phase de ralentissement a succédé à ces débuts fulgurants, même s'il est encore trop tôt pour parler d'un réel enlisement. Cependant, les mois qui ont suivi cet enchaînement d'événements majeurs, ont fait émerger un grand nombre de critiques, d'inquiétudes et de questions à l'égard du processus initié par l'État turc, la majorité mettant en cause l'absence de réciprocité dans les concessions, le gouvernement paraissant de moins en moins enclin à procéder à des avancées politiques tangibles.

Mais avant de plonger dans le cœur du processus actuel, il est essentiel de rappeler le contexte général dans lequel il intervient et de procéder à une mise en perspective historique afin de saisir toutes les dynamiques de cette période potentiellement déterminante de l'histoire politique récente de la Turquie.

ÉVOLUTION DE LA POSITION D'ÖCALAN ET DU PKK SUR LA LUTTE ARMÉE

Tout d'abord, si la décision du PKK de suivre l'appel d'Öcalan et d'accepter de déposer les armes peut paraître soudaine et inattendue, elle s'inscrit pourtant en réalité dans l'évolution progressive de l'idéologie et de la vision de son leader. Cette évolution peut s'observer à la fois dans les propos d'Öcalan au fil des années, mais aussi dans les actes du PKK.

Fondé en 1978 et ayant lancé son insurrection armée en 1984, le PKK verra graduellement ses revendications et ses méthodes évoluer au fil des décennies. En 1992, dans une interview, Öcalan expliquait ainsi sa vision de la légitimité de la résistance armée : « Lorsque rien d'autre ne peut sauver l'humanité, lorsqu'aucune option autre que la lutte armée ne peut provoquer une avancée normale, nationale, politique ou sociale, seulement à ce moment-là la lutte armée peut être acceptée. A part cela, rien d'autre ne peut justifier la lutte armée⁶. »

De fait, l'infexion de la position idéologique d'Öcalan et du PKK sur la question de la lutte armée, désormais jugée inadaptée à la lutte des Kurdes de Turquie, s'observe concrètement à travers les multiples cessez-le-feu unilatéraux déclarés par l'organisation depuis les années 1990.

⁵ <https://fr.euronews.com/2025/05/12/turquie-le-pkk-annonce-sa-dissolution-et-la-fin-de-la-lutte-armee>

⁶ https://www.youtube.com/watch?v=yVVZ0A_3iul&ab_channel=32.G%C3%BCn

Le premier cessez-le-feu est proclamé en mars 1993, à l'initiative du président Öcalan, mais ne dure que quelques mois avant de s'effondrer après la mort de celui-ci le 17 avril 1993⁷. À la veille des élections législatives du 25 décembre 1995, un nouveau cessez-le-feu est annoncé, avant de prendre fin durant l'été 1996. Un autre épisode s'ouvre en 1998, alors qu'Öcalan est traqué, expulsé de Syrie sous la pression d'Ankara et finalement capturé en février 1999. Peu après son arrestation, le PKK annonce une nouvelle cessation des hostilités qui se prolonge jusqu'en juin 2004. En 2006, l'organisation déclare une fois de plus un cessez-le-feu, rapidement rejeté par le gouvernement turc⁸. Enfin, dans le cadre du « processus de paix » engagé entre 2013 et 2015, un cessez-le-feu est instauré et s'accompagne d'un retrait partiel des forces armées du PKK vers le nord de l'Irak. Commencé en mai 2013, ce retrait est toutefois suspendu quelques mois plus tard, en raison de l'effritement progressif du processus de négociation.

ABANDON DE L'INDÉPENDANTISME AU PROFIT DU CONFÉDÉRALISME DÉMOCRATIQUE

Au fil de cette chronologie, les revendications du PKK connaissent une évolution notable. Dès les années 1990, l'organisation renonce à l'objectif d'un État indépendant. Sous l'impulsion d'Öcalan, notamment après son incarcération, se développe l'idée de « confédéralisme démocratique », influencé par les écrits du philosophe socialiste américain Murray Bookchin, à l'échelle des quatre pays où vivent principalement les Kurdes (Turquie, Irak, Syrie et Iran)⁹. Parallèlement aux multiples cessez-le-feu unilatéraux, la revendication centrale se déplace donc vers l'obtention de droits culturels – l'usage et l'enseignement de la langue kurde en premier lieu – et d'une autonomie politique, fondée sur une transformation démocratique des États concernés. C'est dans ce contexte que les partis politiques kurdes, plus précisément les formations de gauche socialiste pro-kurde, investissent la scène politique. Ils se heurtent toutefois de façon répétée à la répression exercée par l'État. Les dissolutions de ces partis suivies de leur recréation sous d'autres appellations se succèdent tout au long des années 1990 et 2000. En dépit de l'évolution des revendications et des méthodes du mouvement kurde, la position de l'État turc demeure, pour sa part, largement immuable. En effet : « du

⁷ « La Turquie et le PKK, un conflit de trente ans », *Le Monde*, 21 mars 2013.

https://www.lemonde.fr/europe/article/2013/03/21/la-turquie-et-le-pkk-un-conflit-de-trente-ans_1851516_3214.html

⁸ « Le PKK décrète un cessez-le-feu unilatéral », *Le Monde*, 30 septembre 2006.

https://www.lemonde.fr/europe/article/2006/09/30/le-pkk-decreete-un-cessez-le-feu-unilateral-a-partir-de-dimanche_818741_3214.html

⁹ GERBER Vincent, « Les idéaux de Bookchin fleurissent au Rojava », *EcoRev*, n° 44, janvier 2017, pp. 80-90.
<https://shs.cairn.info/revue-ecorev-2017-1-page-80?lang=fr#s1n4>

point de vue de l'État turc, les revendications kurdes portées par le PKK ont été dès les années 1990 recodées dans le langage de la sécurité comme une menace de 'terrorisme séparatiste', en remplacement de l'ancien discours sur 'l'anarchie'. Ce changement discursif a permis une répression plus systématique et juridiquement encadrée¹⁰. »

Ainsi, la déclaration du 27 février 2025 s'inscrit dans la continuité d'une volonté réaffirmée d'abandonner la lutte armée au profit d'une résolution politique du conflit kurde en Turquie.

Sur cette longue période de tensions et de lutte armée, entrecoupée de processus de négociation infructueux, deux épisodes méritent une attention particulière, dans la mesure où ils ont sans doute eu un impact déterminant sur l'ensemble du conflit. Il s'agit également des deux moments où une solution durable à la « question kurde » a semblé particulièrement envisageable. Il serait donc judicieux de souligner les facteurs ayant rendu ces dynamiques possibles, ainsi que les raisons de leur échec, si l'on veut comprendre le processus en cours et évaluer ses perspectives de succès.

L'ÉCHEC TROUBLE DU PROCESSUS DE 1993

L'année 1993 constitue un véritable tournant dans la question kurde en Turquie. Pour la première fois depuis le début des années 1980, une résolution politique crédible semble se dessiner grâce à l'ouverture impulsée par le président Turgut Özal. Son approche inédite – reconnaissance culturelle, dialogue avec le PKK et rapprochement avec les Kurdes d'Irak – crée les conditions d'un changement profond. Le 16 mars 1993, ce climat favorable culmine avec l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral par Öcalan, en présence de Jalal Talabani, président du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK). Cet épisode marque un glissement stratégique du séparatisme vers une revendication politique au sein de la Turquie. Özal prépare alors un paquet de réformes à présenter au Conseil national de sécurité [*Millî Güvenlik Kurulu* – MGK] ouvrant une séquence historique en vue d'un règlement politique.

Pourtant, cette dynamique fragile est rapidement minée par une série d'événements encore controversés. Le 17 avril survient la mort soudaine de Turgut Özal. Officiellement attribuée à une crise cardiaque, cette mort suscite toutefois des soupçons d'empoisonnement persistants. Ceux-ci sont renforcés par des incohérences dans les soins administrés, des accusations de proches, l'exhumation de son corps en 2012 et l'absence de conclusions

¹⁰ INSEL Ahmet, interviewé par OUANDJELI Lyna, « L'évolution des relations entre le PKK et la Turquie », European Institute for Studies on the Middle East and North Africa (EISMENA), juin 2025.

<https://eismena.com/article/levolution-des-relations-entre-le-pkk-et-la-turquie-entretien-avec-ahmet-insel-2025-07-11>

médico-légales définitives¹¹. Quelques semaines plus tard, le 24 mai 1993, l'exécution de 33 soldats turcs à Bingöl par une unité du PKK menée par Şemdin Sakık – réalisée sans l'aval d'Öcalan ni du comité central – provoque un choc majeur et fait voler en éclats la crédibilité du cessez-le-feu. Des années plus tard, Sakık, devenu témoin dans les procès Ergenekon, affirmera que l'armée turque était au courant de son plan d'attentat et qu'elle avait délibérément choisi de ne pas intervenir¹². Dans tous les cas, le 8 juin, Öcalan déclare la fin du cessez-le-feu et l'armée turque procède à des opérations intensives contre les forces du PKK qui dureront plusieurs mois.

À la disparition d'Özal et à l'accumulation de ces événements violents s'ajoute un changement brutal de ligne politique. Le processus bascule vers une logique sécuritaire lorsque le gouvernement Çiller adopte le « plan Forteresse » [*Kale Planı*], fondé sur la répression militaire à grande échelle et l'abandon des négociations. C'est le début d'une phase de forte intensification de la violence des années 1990¹³.

RENCONTRES D'OSLO ET PROCESSUS DE 2013-2015 DANS UN CONTEXTE DE BASCULEMENT AUTORITAIRE

20 ans plus tard, en 2013, s'ouvre un nouveau processus de résolution, entamé par l'AKP [*Adalet ve Kalkınma Partisi* – Parti de la justice et du développement]. Celui-ci s'inscrit en réalité dans le prolongement des rencontres secrètes tenues entre les services de renseignement turc MİT [*Millî İstihbarat Teşkilatı* – Organisation nationale de renseignement], dirigés par Hakan Fidan – actuel ministre des Affaires étrangères – et des représentants du PKK. Entamées dès 2008 et appelées « processus d'Oslo », ces rencontres sont révélées par les médias en 2011, provoquant une crise politique en Turquie. Cette révélation vaut à Fidan une tentative de poursuites judiciaires. L'exécutif devra intervenir en faisant passer une loi (n° 6278 de 2012) ajoutant une approbation nécessaire du Premier ministre pour toutes les poursuites à l'égard des membres du MİT¹⁴. En revanche, le procureur qui avait tenté de le poursuivre sera, quelques années plus tard, jugé et condamné à onze ans de prison ferme

¹¹ <https://www.dailysabah.com/politics/mystery-lingers-over-turkish-president-ozals-death-30-years-on/news>

¹² <https://web.archive.org/web/20121106220050/http://todayszaman.com/news-297273-secret-witness-reveals-identity-shady-ties-between-pkk-and-ergenekon.html>

¹³ BOZARSLAN Hamit, « Human rights and the Kurdish issue in Turkey: 1984–1999 » [Droits humains et la question kurde en Turquie], *Human Rights Review*, 2001, vol. 3, n° 1, p. 45-54.

¹⁴ <https://www.hrw.org/news/2014/04/29/turkey-spy-agency-law-opens-door-abuse>

pour appartenance à l'organisation FETÖ [*Fethullahçı Terör Örgütü* – Organisation terroriste de Fethullah], qualifiée de terroriste par le gouvernement turc¹⁵.

Le nouveau processus de paix est politiquement lancé lors de la fête de Newroz, le 21 mars 2013, à Diyarbakır, par la lecture publique d'une lettre d'Abdullah Öcalan. Dans celle-ci, le leader incarcéré du PKK faisait ouvertement appel à la fin de la lutte armée et déclarait que « le temps était venu pour que les militants armés se déplacent de l'autre côté de la frontière¹⁶. » Le point culminant de ce processus est la rencontre de Dolmabahçe du 28 février 2015 entre les représentants du gouvernement d'Ahmet Davutoğlu et une délégation parlementaire du HDP [*Halkların Demokratik Partisi* – Parti démocratique des peuples], appelée « délégation d'İmralı » car elle transmet les propos d'Öcalan qu'elle visite à plusieurs reprises en prison. Une déclaration commune issue de cette rencontre annonce dix points essentiels composant la feuille de route à suivre pour aboutir à une paix durable. Ces dix points prévoient d'un côté des réformes constitutionnelles garantissant la reconnaissance pluraliste de toutes les identités, le renforcement de la démocratie locale et de l'autonomie, les droits et libertés individuels et, de l'autre, le désarmement progressif du PKK¹⁷. Alors que le HDP salue ce « consensus de Dolmabahçe », les représentants du gouvernement, Erdogan en tête, prendront rapidement leurs distances avec ces annonces qui ne seront suivies d'aucun effet concret¹⁸.

Deux facteurs principaux expliquent l'échec de ce processus : l'un sur le plan interne, l'autre sur le plan régional. Sur le plan régional, la guerre civile syrienne – notamment le siège de Kobané – a placé les forces kurdes et Ankara dans deux camps totalement opposés. À l'échelle interne, après la répression violente du mouvement de Gezi (7 morts, des milliers de blessés et d'arrestations), les révélations majeures de corruption touchant les plus hautes sphères de l'État (17-25 décembre 2013) et la rupture de l'alliance avec les gülénistes, le régime est entré dans une phase accélérée d'autoritarisme, guère compatible avec un contexte d'apaisement sur la question kurde. D'ailleurs, le processus de négociations avec le mouvement kurde devient un marqueur clair de l'évolution du régime, avec des signes de tensions et de divergences entre Erdoğan lui-même et d'autres responsables du gouvernement. En ce sens, il n'hésitera pas à désavouer publiquement la rencontre de Dolmabahçe, à peine un mois plus tard, en déclarant qu'il n'acceptera aucun des dix points négociés lors de ces échanges et en

¹⁵ <https://bianet.org/haber/profile-hakan-fidan-turkey-s-long-serving-intelligence-chief-becomes-foreign-minister-279876>

¹⁶ <https://www.liberation.fr/planete/2013/03/21/kurdes-lettre-ouverte-a-la-paix-en-turquie> 890391/

¹⁷ <https://www.indyturk.com/node/17176/haber/hdp%20%99li-pervin-buldan-28%C5%9Fubat-dolmabah%C3%A7e-mutabakat%C4%B1n%C4%B1n-y%C4%B1ld%C3%B6n%C3%BCm%C3%BCcd%C3%BCr>

¹⁸ <https://www.dailysabah.com/kurdish-issue/2015/07/17/erdogan-renounces-dolmabahce-declaration-says-hdp-should-try-its-best-for-pkks-disarmament>

se désolidarisant catégoriquement du processus de paix. Il convient de rappeler que cette transformation progressive de la sphère politique, passant d'un régime de parti dominant à une concentration du pouvoir autour du leader, ne fait pas l'unanimité au sein de l'AKP¹⁹. La réforme instaurant un système présidentiel en 2017 en représente l'acte décisif. Le Premier ministre Ahmet Davutoğlu, ancien homme fort de l'AKP, visiblement en disgrâce aux yeux de celui dont il fut le conseiller spécial avant d'assumer les fonctions de ministre des Affaires étrangères, sera d'ailleurs écarté du pouvoir quelques mois plus tard, avant de quitter l'AKP et de fonder son propre parti, désormais dans l'opposition.

Ce qui met définitivement fin à cette période, ce sont les élections législatives du 7 juin 2015. Les résultats infligent à l'AKP son premier (relatif) revers électoral depuis 2002 : le parti d'Erdogan perd la majorité absolue à l'Assemblée et se voit contraint d'envisager un gouvernement de coalition avec certaines forces d'opposition. La réaction d'Erdogan est alors d'entraver toute tentative de coalition²⁰ et de reprendre les hostilités dans les régions kurdes²¹. Ainsi, dans un contexte de forte déstabilisation, de répression et de controverses autour de nombreuses fraudes électorales, les élections anticipées du 1^{er} novembre 2015 redonnent à l'AKP la majorité absolue – mais un pouvoir plus isolé que jamais²². C'est d'ailleurs dans le prolongement de ce contexte politique et électoral qu'Erdogan est contraint de s'allier avec les ultranationalistes du MHP, fermant catégoriquement la porte à tout espoir de résolution pacifique du conflit kurde, redevenu « un problème de terrorisme » dans le jargon de l'État et des médias proches du pouvoir. En effet, le pays connaît à nouveau une phase de répression accrue qui frappe particulièrement les élus du HDP et qui s'accentue avec les purges suivant la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016. Le régime attribue immédiatement celle-ci à la confrérie güléniste. Ainsi, une douzaine de députés du HDP, dont les co-présidents du parti Figen Yüksekdag et Selahattin Demirtas, et plusieurs dizaines d'élus locaux sont arrêtés²³. À partir d'août 2019, le gouvernement procède au limogeage des maires élus des plus grandes villes kurdes, qu'il remplace par des commissaires de tutelle [*kayyum*] nommés directement par le ministère de l'Intérieur.

¹⁹ TAYLA Alican, « La Turquie : le régime tout puissant de Recep Tayyip Erdogan », *Multitudes*, n° 63, février 2016, pp. 15-21. <https://shs.cairn.info/revue-multitudes-2016-2-page-15?lang=fr>

²⁰ <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/08/03/97001-20150803FILWWW00068-erdogan-entrave-la-formation-d-une-coalition.php>

²¹ <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/07/GAVERIAUX/55960>

²² <https://theconversation.com/erdogan-le-choc-et-les-voix-50120>

²³ <https://www.iris-france.org/83237-purge-en-turquie-la-strategie-autoritaire-derdogan/>

UN CONTEXTE RÉGIONAL MARQUÉ PAR LA RECONFIGURATION DE L'ÉTAT SYRIEN ET LES GUERRES D'ISRAËL

Cinq ans plus tard, cet actuel processus de négociation et de résolution de la question kurde en Turquie survient dans un contexte régional marqué par de fortes recompositions, auxquelles il est étroitement lié.

De fait, la Syrie se situe au cœur des développements impliquant tous les acteurs clés du processus, à commencer par l'État turc et les Kurdes. Depuis la chute du régime de Bachar al-Assad parachevée par l'offensive ultime de Hayat Tahrir al-Cham (HTC) fin novembre-début décembre 2024, la Syrie est plus que jamais l'échiquier où s'opposent les forces kurdes et Ankara. La priorité des Kurdes, organisés au sein des Forces démocratiques syriennes (FDS), est la préservation des acquis de leur longue lutte contre Daesh et le maintien de l'autonomie du Rojava, qui s'étend sur près d'un tiers des territoires syriens. Elle concerne également l'intégration de leurs forces armées dans les effectifs centralisés du nouveau régime. Ankara, de son côté, souhaite à tout prix empêcher ces projets d'autonomie qu'il considère comme une menace existentielle. À tel point que depuis le début de la guerre civile en 2011, et plus particulièrement depuis la proclamation de l'autonomie du Rojava en 2014, la Syrie est devenue un enjeu majeur de politique nationale pour le régime d'Erdogan. En effet, « la question kurde a été le principal obstacle à la démocratisation de la Turquie depuis sa fondation en 1923. Le Rojava fait désormais partie intégrante de cette question. Le désir d'anéantissement de cette région a continué de déterminer la politique syrienne d'Erdogan tout au long des années 2015-2024, et est allé de pair avec une répression accrue contre le mouvement et, plus généralement, la société kurde en Turquie elle-même²⁴. » Par conséquent, le gouvernement turc tente d'être présent par tous les moyens dans la reconfiguration du nouvel État syrien, dont il contrôle une bande de territoire considérable au sud de ses frontières, via ses propres forces armées et différents groupuscules djihadistes sous son influence directe dans le cadre de l'Armée nationale syrienne²⁵.

Les États-Unis de Donald Trump jouent bien entendu un rôle de premier plan dans cette phase de transition de la Syrie post-Assad et de son environnement. Bien que le précédent mandat du président Trump ait été marqué par la décision controversée de se retirer du pays, en octobre 2019, et d'abandonner ainsi les Kurdes à leur sort face à la menace imminente des opérations à venir de la Turquie, les États-Unis sont à nouveau omniprésents dans la

²⁴ BOZARSLAN Hamit, « Le Rojava et la Syrie d'Ahmad al-Chaara », *Telos*, 2 octobre 2025.

<https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/le-rojava-et-la-syrie-dahmad-al-chaara.html>

²⁵ <https://www.lorientlejour.com/article/1190586/les-suppletifs-syriens-fantassins-de-loffensive-turque-en-syrie.html>

reconfiguration stratégique du Moyen-Orient. Cela illustre parfaitement les changements de paradigmes majeurs ayant eu lieu en cinq ans. La guerre russo-ukrainienne a pratiquement neutralisé la présence russe dans la région et a contribué à affaiblir le régime baasiste ; l'axe de la résistance iranienne a volé en éclats sous les coups d'Israël ; le régime de Bachar al-Assad s'est effondré après quinze ans de guerre civile ; enfin Israël continue de mener en parallèle des opérations agressives dans la région avec, depuis le 7 octobre 2023, des actes qualifiés de génocidaires à Gaza, selon plusieurs ONG internationales de référence (Amnesty International²⁶, Human Rights Watch²⁷), des mécanismes des Nations unies²⁸, ainsi que par de nombreux chercheurs spécialistes des génocides²⁹.

Tous ces événements majeurs, étroitement liés, ont accentué les recompositions géopolitiques régionales déjà denses et ont replacé Washington au point de jonction diplomatique entre les principaux acteurs. Ainsi, les États-Unis, toujours présents en Syrie notamment avec l'armement des forces kurdes qu'ils continuent de soutenir, tentent d'endosser un rôle de médiation dans un jeu d'interactions à plusieurs niveaux, impliquant, d'une part, les relations entre le Rojava et Ankara, entre le Rojava et Damas et, d'autre part, celles entre le Rojava et le Kurdistan irakien.

À tel point que Tom Barrack, le représentant spécial du président américain dans la région, est désormais un acteur central de la scène politique de plusieurs pays, notamment de la Turquie. Ce milliardaire, magnat de l'immobilier et de la finance, ami de longue date de Donald Trump, et dont le nom est cité dans l'affaire Epstein³⁰, avait été nommé ambassadeur étatsunien en Turquie en décembre 2024. Depuis, bien que diplomate novice, il est devenu une figure omniprésente au Moyen-Orient, cumulant en plus les postes d'envoyé spécial en Syrie et au Liban, où les États-Unis ne disposent pas d'ambassade. À ce titre, il multiplie les prises de position publiques, dans la lignée du style décomplexé de Trump, en alternant

²⁶ <https://www.amnesty.fr/presse/enquete-amnesty-israel-commet-un-genocide-contre-les-palestiniens-a-gaza>

²⁷ <https://www.hrw.org/news/2024/12/19/israels-crime-extermination-acts-genocide-gaza>

²⁸ Comité spécial des Nations Unies chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes : <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/11/un-special-committee-finds-israels-warfare-methods-gaza-consistent-genocide> ; Commission d'enquête internationale indépendante sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et Israël (COI) : <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/09/israel-has-committed-genocide-gaza-strip-un-commission-finds> ; Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 : <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/anatomy-genocide-report-special-rapporteur-situation-human-rights-palestinian-territories-occupied-1967-francesca-albanese-ahrc5573-advance-unedited-version>.

²⁹ Voir par exemple : GOLDBERG Amos, interviewé par LE BARS Stéphanie, « Ce qui se passe à Gaza est un génocide, car Gaza n'existe plus », *Le Monde*, 29 octobre 2024 -

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/10/29/amos-goldberg-historien-israélien-ce-qui-se-passe-a-gaza-est-un-genocide-car-gaza-n-existe-plus_6364702_3232.html ; VERDEJA Ernesto, « The Gaza Genocide in Five Crises » [Le génocide de Gaza en cinq crises], *Journal of Genocide Research*, 20 janvier 2025 - <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14623528.2025.2452707> ; SEGAL Raz, « A Textbook Case of Genocide » [Un cas d'école de génocide], *Jewish Currents*, 13 octobre 2023 - <https://jewishcurrents.org/a-textbook-case-of-genocide>.

³⁰ <https://bianet.org/haber/us-ambassador-to-turkey-named-in-newly-released-epstein-communications-313542>

incitations et pressions. Cela lui vaut parfois des difficultés dans une région où les enjeux géopolitiques sont extrêmement complexes et sensibles.

Cependant, il est impossible de dresser le contexte régional et encore moins d'expliciter le positionnement américain sans évoquer l'acteur dominant et ultra-agressif qu'est devenu Israël au Moyen-Orient. Jouissant d'une immunité diplomatique quasi-totale et incontestablement reconnu comme une puissance régionale majeure – désirant même devenir hégémonique, Tel-Aviv et sa politique expansive de inquiète plus que jamais le gouvernement turc. Reprenant une déclaration d'Erdoğan dans ce sens, les médias turcs affirment de plus en plus fréquemment que l'Iran, le Hezbollah, le Hamas et la Syrie baasiste étant neutralisés, la prochaine cible d'Israël serait la Turquie³¹. Encore une fois, la Syrie constitue l'échiquier principal sur lequel se joue la partie. En effet, « Israël considère désormais la Syrie comme son propre terrain de chasse, se présente comme le protecteur des Druzes, reconnaît officiellement ses relations avec les Kurdes de ce pays et établit des lignes rouges pour la Turquie à travers une série de bombardements stratégiques sur les bases qu'il convoite³². » Dans tous les cas, pour la stratégie américaine, les développements régionaux sont systématiquement évalués d'après la perspective sécuritaire d'Israël. Leur approche de la question kurde, tout comme des négociations en vue du futur régime syrien, est essentiellement conditionnée par cette priorité. C'est en ce sens que Washington pousse pour un règlement rapide – quelles qu'en soient les conditions – du conflit turco-kurde. Le processus de la résolution de la question kurde en Turquie s'inscrit ainsi dans un contexte régional particulièrement dense et en pleine (re)construction.

De leur côté, pour les Kurdes de Syrie, une double équation se pose. D'une part, dans l'hypothèse où il disposerait des capacités politiques et coercitives suffisantes, Ahmed al-Charaa privilégierait sans doute l'instauration d'un pouvoir centralisé, adossé à une identité arabe-sunnite. D'autre part, la marge de manœuvre de tous les acteurs en présence est fortement conditionnée par l'axe Washington–Tel-Aviv, ce qui rend improbable toute intervention turque à grande échelle dans le nord de la Syrie et, corrélativement, consolide la position des FDS dans les négociations relatives à l'institutionnalisation et à la reconnaissance officielle des acquis obtenus sur le terrain. Pour autant, cet effet de contrainte ne saurait être interprété comme un alignement systématique de Washington sur les revendications kurdes

³¹ <https://www.indyturk.com/node/746253/t%C3%BCrki%C8%87yeden-sesler/i%C8%87srailin-as%C4%B1l-hedefit%C3%BCrkiye-ise>

³² BOZARSLAN Hamit, *op.cit.*

en Syrie. Les États-Unis doivent également composer avec la Turquie, pour laquelle cette question constitue un enjeu perçu comme existentiel.

KURDES DE SYRIE ET KURDES DE TURQUIE, ENJEUX DISTINCTS MAIS INTERDÉPENDANTS

Il conviendrait dès lors, pour les FDS, d'adopter une posture conciliante à l'égard de la Turquie afin de ne pas bloquer toute avancée sur les négociations avec Damas, et la voie vers une telle conciliation semble passer par « İmralı ». C'est un des liens essentiels entre les processus kurdes en Turquie et en Syrie. Il faut d'ailleurs souligner le fait que les discussions progressent très lentement entre Damas et le Rojava, du fait entre autres des pressions d'Ankara sur le HTC. La volonté du gouvernement turc de voir les FDS diluées dans le régime centralisé ralentit naturellement les négociations. Cela étant, il serait naïf de penser que, sans les pressions turques, Ahmed al-Charaa serait le premier à consentir à toutes les revendications de l'Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie (AANES – le nom officiel du Rojava). Une telle position serait contradictoire à la fois avec sa ligne idéologique (islamisme sunnite) et avec son projet d'instauration d'un régime autoritaire centralisé. Ainsi, comme le suggère le spécialiste du Moyen-Orient Fehim Taştekin, l'homme fort de Damas n'est vraisemblablement pas si gêné par les pressions d'Ankara, lesquelles peuvent lui servir de levier dans ses propres négociations avec les FDS³³. En effet, s'il est un point commun entre Ankara et le nouveau régime du HTC, c'est leur opposition à la création d'une zone autonome kurde au nord de la Syrie. C'est en ce sens que le processus de résolution en Turquie occupe une place centrale au sein de cette équation.

En premier lieu se pose la question de savoir comment envisager une politique d'apaisement envers les Kurdes de Turquie, sans abandonner les projets du gouvernement visant à mettre fin à l'autonomie du Rojava. Ou bien est-ce le constat d'échec de cette stratégie sur le front syrien qui pousse Ankara à opter pour une nouvelle approche, dans laquelle s'inscrit le processus de résolution ? Pour répondre à ces questions, il faut se tourner à nouveau vers les enjeux et acteurs internes de la Turquie.

Au premier abord, l'élément le plus marquant lorsque l'on se penche sur le processus en cours est sans doute la présence et le rôle de Devlet Bahçeli, leader du parti ultranationaliste MHP, allié d'Erdoğan dans la nouvelle configuration du régime depuis le putsch avorté de 2016. Il

³³ TAŞTEKİN Fehim, vidéo du 20 novembre 2025 : <https://www.youtube.com/watch?v=GgwG-F3PQIM>

peut naturellement paraître déroutant que cette figure historique de la ligne la plus dure à l'égard du mouvement kurde soit devenue le porte-voix le plus en vue d'une solution politique. Il préconise des négociations directes avec Abdullah Öcalan, « le leader fondateur³⁴ » qu'il appelait jusqu'alors « le tueur de bébé³⁵ ».

DE QUOI DEVLET BAHÇELI EST-IL LE NOM ?

Le processus avait d'ailleurs commencé avec son appel, le 22 octobre 2024, à ce qu'Öcalan vienne au Parlement pour s'exprimer³⁶. Un an plus tard, face à l'enlisement du processus et aux craintes électorales de l'AKP, qui hésite à participer à une délégation de parlementaires se rendant à İmralı pour assister aux discussions avec le leader du PKK, c'est encore Bahçeli qui bouscule le pouvoir. Il met publiquement la pression sur Erdoğan en déclarant : « s'il le faut, j'irai moi-même³⁷ ». Pour donner un sens à cette prise d'initiative d'apparence paradoxale et à cet enthousiasme pressant, il est indispensable de situer précisément ce que Bahçeli représente, au-delà de la sphère politico-médiatique.

Une analyse unidimensionnelle de Devlet Bahçeli en tant que responsable de parti, allié électoral minoritaire de l'AKP et acteur transparent de la scène politique serait très réductrice et empêcherait de comprendre les dynamiques profondes qui animent le jeu politique turc. Il faut effectivement comprendre qu'il représente – ou prétend représenter – les intérêts d'une rationalité étatique, avec pragmatisme et réalisme politique, au nom de valeurs immuables et au-dessus des clivages partisans. Cette dimension opaque, dont différentes variantes existent dans tous les pays, que l'on appelle communément « État profond » en Turquie et qui n'est probablement pas très différente de ce qu'Öcalan a récemment nommé « l'État-norme » avec lequel il négocie³⁸, a toujours déterminé le cours de la « question kurde ». Dans cette nouvelle phase à laquelle nous assistons, Bahçeli émerge comme une personnification politique d'un dispositif de la raison d'État, au sens foucaldien, plutôt que comme un simple acteur partisan dans l'espace médiatico-électoral³⁹.

³⁴ <https://www.ntv.com.tr/turkiye/devlet-bahceliden-kurucu-onder-ifadesine-aciklama,DEJ-Dc2fik-mJcQvYX1ppA>

³⁵ <https://www.aa.com.tr/tr/politika/mhp-genel-baskani-bahceli-bebek-katili-ocalan-neyse-bagdadi-ve-hain-gulen-aynisidir/1636220>

³⁶ <https://www.ouest-france.fr/monde/turquie/en-turquie-le-pouvoir-pret-a-discuter-avec-abdullah-oecalan-le-chef-emprisonne-de-la-guerilla-kurde-2917a290-9150-11ef-83a4-0ededa6d6967>

³⁷ <https://www.bbc.com/turkce/articles/cp3xvnrgk5o>

³⁸ <https://medyascope.tv/2025/09/27/mumtazer-turkone-yazdi-ocalanin-muhatabi-olan-norm-devlet-amerikanin-lutfettigi-mesruiyet/>

³⁹ Sur la notion de raison d'État selon Michel Foucault, voir notamment : FOUCAULT Michel, *Sécurité, Territoire, Population, Cours au Collège de France, 1977-1978*, Seuil, 2004, 448 p.

Pour évaluer le poids de la parole de Bahçeli, il ne faut donc pas se contenter de se fier au poids électoral de son parti. En effet, avec 10 % aux législatives de 2023 et 6,5 % aux municipales du 31 mars 2024, le MHP apparaît comme un allié minoritaire du gouvernement. Ce dernier scrutin a d'ailleurs vu, pour la première fois, le CHP [*Cumhuriyet Halk Partisi* – Parti républicain du peuple] devancer l'AKP à l'échelle nationale. Or, quand Bahçeli s'exprime, particulièrement sur la « question kurde » depuis un an, il est le représentant de la position d'une faction opaque entourant l'appareil d'État plutôt que d'un mouvement populaire. Au-delà de l'actuel processus de résolution, c'est dans ce cadre-là qu'il faut considérer son alliance avec Erdogan, dont il fut un opposant farouche pendant près de quinze ans, dans la configuration actuelle du régime politique de la Turquie. Bahçeli est-il le sauveur du président ou son gardien ? Sans doute les deux à la fois, tant que les intérêts de cette faction exigent le maintien au pouvoir de celui qui dirige la Turquie depuis près d'un quart de siècle.

CRISE DE L'ERDOGANISME ET PRÉPARATION D'UNE TRANSITION AUTORITAIRE

Concernant justement ce dernier, les signes d'une fin de règne se multiplient depuis plusieurs années. La profonde crise économique dans laquelle le pays a plongé à la fin des années 2010 n'a jamais pu être endiguée. Parallèlement, la répression politique de l'opposition perdure et s'étend désormais jusque dans les rangs du CHP, principal parti d'opposition. Le maire démocratiquement élu d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, présenté comme la principale menace électorale face à Erdogan aux prochaines élections présidentielles, a été incarcéré et suspendu administrativement de son poste à la tête de la plus grande ville de la Turquie, une pratique antidémocratique que le pouvoir applique depuis des années dans de nombreuses villes kurdes, bastions du HDP. Enfin, l'érosion électorale de l'AKP s'affirme de plus en plus nettement à chaque scrutin. Ce phénomène est particulièrement flagrant à l'échelle locale : la perte, par l'AKP, de la mairie de cinq grandes villes – Istanbul, Ankara, Adana, Antalya et Mersin – en 2019 était une première alerte pour l'implantation locale, jusque-là toute-puissante, du parti présidentiel. Toutefois, les optimistes dans leurs rangs espéraient une « renormalisation » de la situation aux municipales suivantes. Ce fut le contraire : aux élections municipales du 31 mars 2024 (dernier scrutin à avoir eu lieu en Turquie), l'AKP n'a non seulement réussi à reprendre aucune de ces villes, mais il en a aussi perdu d'autres

comme Bursa et de nombreux districts urbains considérés comme ses bastions, à l'instar d'Üsküdar à Istanbul⁴⁰.

À l'entame de ce processus de résolution de la question kurde, engagé à la suite de l'appel de son principal allié, Devlet Bahçeli, le président Erdoğan se trouve dans une situation politique plus fragilisée que jamais. Cette fragilisation pèse de manière déterminante sur leurs positions respectives concernant la question kurde.

DIVISION AU SEIN DE LA FACTION ÉTATIQUE ?

Il est vrai que depuis le début du processus, certaines différences de posture, de discours et surtout de zèle se font jour. Dans quelle mesure ces différences relèvent-elles d'une répartition tacite des rôles, autour d'un même agenda politique ? Ou bien traduisent-elles des divergences substantielles entre ces deux hommes et les blocs qu'ils incarnent ? Si oui, lesquelles ? Il est essentiel de répondre à ces questions pour pouvoir appréhender toutes les dynamiques du processus actuel.

Comme depuis le début de la guerre civile syrienne, Erdoğan craint qu'un renforcement d'autonomie du Rojava puisse constituer un précédent dangereux pour la Turquie. D'autre part, et parallèlement, il espère qu'un partenariat ou un rapprochement avec Öcalan renforcerait la position d'Ankara vis-à-vis des Kurdes de Syrie. Cette hypothèse, sans être tout à fait infondée, paraît néanmoins assez optimiste. En ce sens, l'appel d'Öcalan à « toutes les composantes de la lutte armée kurde » – formule visant directement les FDS – à déposer les armes, ainsi que le refus poli mais catégorique de Mazloum Abdi, leader des FDS⁴¹, peuvent être interprétés comme des signaux. C'est pour cette raison que le président turc préfère visiblement ralentir le processus de résolution, en attendant de voir comment la question des Kurdes de Syrie se réglera dans un premier temps. Il semble refuser tout pas vers les Kurdes de Turquie dans le cadre des négociations en cours tant que, sur le front syrien, il n'a pas obtenu une configuration qui satisfasse les exigences d'Ankara. Ces exigences s'articulent bien entendu autour d'une intégration verticale des FDS dans le nouveau régime centralisé de Damas.

Sans doute conscient désormais des limites de la capacité de persuasion d'Öcalan sur les FDS, le gouvernement turc se tourne vers un autre atout majeur, beaucoup plus difficile à maîtriser,

⁴⁰ https://www.lemonde.fr/international/article/2024/04/01/en-turquie-erdogan-essue-un-desaveu-cinglant-avec-la-large-victoire-de-l-opposition-aux-municipales_6225298_3210.html

⁴¹ <https://www.institutkurde.org/info/depeches/syrie-le-chef-des-forces-kurdes-salue-l-039-appel-d-039-ocalan-la-dissoluti-17765>

les États-Unis de Donald Trump. Ankara espère que les pressions américaines sur les FDS en vue d'une stabilisation rapide de la Syrie seront à son avantage. C'est aussi pour cette raison que la Turquie soutient frontalement le régime d'al-Charaa.

Il faut aussi ajouter que malgré le régime répressif mis en place en Turquie, l'AKP conserve des préoccupations électorales : la diminution de son vivier de suffrage touche désormais sa propre base⁴². Par conséquent, Erdoğan et son parti craignent les conséquences politiques et électorales de toute négociation avec Öcalan, qui serait perçue comme un acte diamétralement opposé à la rhétorique ultranationaliste que le gouvernement a adopté depuis le milieu des années 2010. Paradoxalement, alors que le MHP de Bahçeli, situé traditionnellement sur une ligne beaucoup plus nationaliste et dure à l'égard des Kurdes, éprouve moins ces préoccupations, car en tant qu'allié secondaire du pouvoir, il a moins à perdre d'un point de vue électoral. L'entourage de Bahçeli pense vraisemblablement que, dans un scénario de reconfiguration post-Erdoğan, les clivages inédits qui émergeront seront peu affectés par sa posture actuelle.

L'ÉCHIQUIER SYRIEN ET LA CRAINTE D'ISRAËL AU CŒUR DES CALCULS POLITIQUES EN TURQUIE

Entre les deux alliés, il est surtout question de priorités et de méthodes, et non de divergence d'objectifs. Bahçeli, avec une approche plus « étatique » que politique, à la différence de l'AKP, privilégie d'abord les dynamiques internes à la Turquie, pour aborder ensuite le front syrien de manière renforcée. Plus concrètement, Bahçeli semble craindre qu'Israël s'affirme comme le principal protecteur des Kurdes de Syrie, remplaçant ainsi les États-Unis. Dans le but d'affaiblir le nouveau pouvoir central à Damas, qu'Israël continue de percevoir comme une menace potentielle, Tel-Aviv pourrait chercher à s'appuyer sur diverses minorités syriennes – dont les Kurdes – ce qui lui permettrait aussi de freiner l'influence iranienne et, surtout, turque dans le Nord syrien. Dans ce schéma, Bahçeli, qui craint Israël plus qu'Erdoğan, ne fait pas non plus confiance aux États-Unis pour freiner les aspirations d'autonomie des Kurdes de Syrie.

C'est là sans doute le point sensible où se croisent les visions de Bahçeli et d'Öcalan. Ce dernier, dans une entrevue avec la délégation du DEM dans sa prison d'İmralı, le 21 avril 2025,

⁴² <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/elections-municipales-turquie-2024>

a déclaré : « Trump et Netanyahu conçoivent de nouveaux plans pour le Moyen-Orient selon lesquels Israël serait la puissance hégémonique de la région. Ils ont une stratégie en cinq étapes, les trois premières ont déjà été achevées : Gaza, Liban et Syrie. Il reste l'Iran et la Turquie. Les Kurdes occupent une place incontournable pour cette stratégie. Quel est le plan d'Israël sur les Kurdes ? La seule préoccupation actuelle d'Israël concernant les Kurdes est de me supprimer. Qandil [la direction actuelle du PKK établie sur les monts de Qandil] n'a pas les moyens d'empêcher ces plans. De manière générale, Qandil est sous influence iranienne et les FDS sous influence israélienne. Je suis le seul à pouvoir empêcher cela⁴³. » Dans un contexte où Israël courtise ouvertement les Kurdes de Syrie⁴⁴ et où ceux-ci se retrouvent face à un dilemme stratégique, la position d'Öcalan peut dès lors apparaître comme convergente avec la lecture de Bahçeli.

Dans tous les cas, les pressions extérieures de la Turquie et d'Israël sur la Syrie, avec des intérêts opposés – un régime central fort qui dilue les revendications d'autonomie des Kurdes pour la première, un régime faible et fragmenté pour le second – ralentissent considérablement le processus de reconfiguration syrienne en plaçant les Kurdes face à une équation de négociations particulièrement complexe, à plusieurs variables.

UN PROCESSUS OPAQUE ET ASYMÉTRIQUE DEPUIS SES DÉBUTS

Dès le début du processus engagé en février 2025 avec l'appel d'Öcalan au désarmement, suivi de l'annonce de l'auto-dissolution du PKK au mois de mai, l'optimisme du leader historique du mouvement soulevait, sur un plan de *realpolitik*, plusieurs interrogations. Si, comme nous l'avons vu, l'abandon de la lutte armée ne constitue pas une rupture idéologique inédite dans la trajectoire du PKK, le contexte politique et stratégique dans lequel cette décision intervient pouvait néanmoins apparaître peu propice à une telle concession. D'une part, le durcissement autoritaire du régime turc, combiné au déclin électoral de l'AKP ; d'autre part, les avantages stratégiques sans précédent dont disposent les forces kurdes à l'échelle régionale – en particulier dans le nord de la Syrie, source d'inquiétude majeure pour Ankara – dessinaient un rapport de force qui semblait, à première vue, favorable aux acteurs politiques kurdes dans la perspective d'éventuelles négociations avec l'État turc. Il était donc difficile de prévoir d'où Öcalan tirait sa confiance pour l'avancée efficace, équitable et démocratique des pourparlers.

⁴³ <https://medyascope.tv/2025/06/15/rusen-cakir-yazdi-ocalanin-israil-ile-israilin-ocalan-ile-ne-alip-veremedigi-var/>

⁴⁴ <https://www.fdd.org/analysis/2024/11/10/natural-allies-israel-to-cultivate-kurdish-druze-ties/>

Moins d'un an plus tard, cette question demeure et les inquiétudes se multiplient face à l'enlisement du processus. La Commission parlementaire « pour la solidarité nationale, la fraternité et la démocratie », créée dès le 5 août 2025, est fortement critiquée par les partis d'opposition pour sa lenteur et son fonctionnement antidémocratique⁴⁵. Mais surtout, face aux concessions du PKK, le gouvernement turc ne semble toujours pas prêt à faire de pas concrets vers les revendications du DEM. L'une de ces demandes principales est celle de l'amnistie et de la libération de très nombreux prisonniers politiques kurdes. Alors que le 4 juin 2025, un paquet de réformes judiciaires a été présenté par le gouvernement, il ne prévoyait aucune mesure dans ce sens. Les cas les plus connus restent ceux de Figen Yüksekdağ et de Selahattin Demirtaş. La Cour européenne des droits de l'Homme a ordonné, pour la quatrième fois, leur libération le 8 juillet 2025, toutefois, le 18 juillet suivant, le 22^e Tribunal pénal d'Ankara a de nouveau rejeté la demande du DEM.

D'autre part, aucune avancée significative n'a été observée en matière d'autodétermination démocratique à l'échelle locale des populations kurdes de Turquie, avec notamment le maintien d'un grand nombre de *kayyums* dans les municipalités dirigées par le DEM. Ces administrateurs nommés directement par l'État en lieu et place des maires démocratiquement élus faisaient partie des mesures dans le cadre des purges consécutives à la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016⁴⁶. Depuis cette date, le recours aux *kayyums* s'est non seulement maintenu, mais s'est aussi généralisé. Ainsi, après les élections municipales de mars 2024, de nombreuses mairies, parmi lesquelles les grandes villes de Hakkari, Mardin, Batman, Dersim et Siirt, ont vu leurs maires élus du DEM être démis de leurs fonctions et remplacés par des *kayyums*. Depuis 2016, le gouvernement turc a recouru à cette pratique près de 150 fois. La grande majorité de ces interventions concerne des élus du HDP/DEM dans les régions kurdes, sur la base d'accusations – souvent sans condamnations définitives et avec des procédures extrêmement controversées – de soutien au terrorisme⁴⁷. Il s'agit d'un mode d'intervention qui constitue une entrave substantielle à la démocratie à l'échelle locale et nationale.

De plus, l'usage des *kayyums* ne se limite plus aux seules formations politiques pro-kurdes. Depuis la défaite de l'AKP aux élections municipales de 2024, il s'est étendu jusqu'au CHP. En

⁴⁵ <https://www.haberler.com/politika/dem-partisi-nden-kardeslik-ve-demokrasi-komisyonu-na-elestiri-19028646-haberi/> ; <https://www.bbc.com/turkce/articles/cz68x492ppno>

⁴⁶ TUTKAL Serhat, « Trustees Instead of Elected Mayors: Authoritarian Neoliberalism and the Removal of Kurdish Mayors in Turkey » [Administrateurs à la place des maires élus : néolibéralisme autoritaire et limogeage des maires kurdes en Turquie], *Nationalities Papers*, vol. 50, n° 6, novembre 2022, pp. 1164-1186. Publication en ligne : Cambridge University Press, 31 août 2021.

<https://www.cambridge.org/core/journals/nationalities-papers/article/abs/trustees-instead-of-elected-mayors-authoritarian-neoliberalism-and-the-removal-of-kurdish-mayors-in-turkey/>

⁴⁷ <https://www.duvarenglish.com/turkish-government-appoints-149-trustees-to-municipalities-since-2016-news-65204>

plus de la destitution et du remplacement administratif de plusieurs élus d'arrondissement, un tribunal a destitué Özgür Çelik de la direction du CHP d'Istanbul, avant de nommer à sa place un ancien dissident du même parti⁴⁸. Enfin, le 19 mars 2025, Ekrem İmamoğlu, maire d'Istanbul, a été incarcéré dans le cadre d'une affaire de corruption⁴⁹.

Par ailleurs, plusieurs représentants du PKK ou du KCK [*Koma Civakên Kurdistanê* – Union des communautés du Kurdistan, organisation parapluie qui englobe plusieurs groupes kurdes au niveau international, tous sur la ligne idéologique et le leadership symbolique d'Abdullah Öcalan] ont affirmé à plusieurs reprises que les opérations militaires de la Turquie contre les positions kurdes se sont poursuivies malgré l'annonce de la dissolution du PKK, dans le nord-est de la Syrie comme dans le nord de l'Irak⁵⁰.

Depuis un an, le processus avance péniblement sur ces bases, dans une absence quasi-totale de transparence et de cadre légal précis⁵¹. Cependant, c'est sans doute l'écart dans les discours qui résume le mieux les divergences d'approches entre les deux camps – le gouvernement d'un côté, les acteurs pro-kurdes de l'autre. Il permet aussi d'expliquer la faiblesse des avancées concrètes du côté de l'État turc. Alors que le DEM et les autres mouvements pro-kurdes évoquent un projet de « Turquie démocratique », le gouvernement, par la voix de ses représentants, tout comme des médias proches du pouvoir, continue de mobiliser un vocabulaire hérité des décennies précédentes, en appelant systématiquement à une « Turquie sans terrorisme ».

Ainsi, « cette asymétrie entre l'initiative politique kurde et l'inertie de l'État de Turquie illustre un blocage profond – à la fois épistémologique, culturel et historique. L'État turc, façonné par des décennies de rhétorique nationaliste et de diabolisation des revendications kurdes, reste paralysé à l'idée d'une quelconque reconnaissance, même minimale, des droits culturels ou politiques des Kurdes. Dans ce contexte, la sortie du conflit semble suspendue à une volonté politique encore absente, malgré l'opportunité historique qui se présente⁵². » Autrement dit, le gouvernement semble privilégier une paix conçue comme un maintien de l'ordre, au sein

⁴⁸ https://www.liberation.fr/international/turquie-la-justice-revoque-la-direction-a-istanbul-du-principal-parti-dopposition-20250902_MEQNLNZQL5HADA4ZT475WYJA6Q/

⁴⁹ https://www.lemonde.fr/international/article/2025/11/11/en-turquie-le-maire-d-istanbul-poursuivi-pour-142-infractions_6653014_3210.html

⁵⁰ <https://www.france24.com/en/middle-east/20250520-pkk-rejects-exile-of-its-members-from-turkey-after-disarmament>

⁵¹ Pour une critique détaillée de la forme et du fond du processus et des travaux de la Commission, voir par exemple cette déclaration co-signée par trois ONG dont Human Rights Watch :

<https://www.hrw.org/news/2025/11/06/advancing-human-rights-justice-and-democracy-for-kurds-and-all-other-communities-in?utm>

⁵² INSEL Ahmet, *op. cit.*

d'un régime autoritaire, plutôt qu'une véritable démocratisation de la Turquie, pourtant rendue possible par l'auto-dissolution du PKK et l'abandon de la lutte armée.

COMMENT DISCERNER L'HORIZON ?

Le contexte à venir dans lequel s'inscrira la suite du processus est extrêmement chargé. Il est donc essentiel d'en préciser les principaux paramètres afin de discerner le mieux possible l'horizon qui se présente à la Turquie.

Dans sa politique étrangère, Erdogan tente un ultime rapprochement – ou une réconciliation – avec l'Occident, en particulier avec les États-Unis, quitte à froisser son éphémère allié russe. Sa politique régionale devrait, quant à elle, conserver la même ligne rouge : empêcher l'émergence, à ses frontières, d'une entité kurde dotée d'une forte autonomie. Elle poursuivra également les mêmes objectifs généraux : consolider le statut de la Turquie comme acteur incontournable au Moyen-Orient et s'inscrire dans les enjeux énergétiques en Méditerranée orientale.

Cependant, les véritables lignes de faille se trouvent peut-être à l'intérieur. Les élections présidentielles prévues en 2028 paraissent extrêmement difficiles à remporter pour Erdogan, qui, sur le papier, ne devrait pas pouvoir se représenter une nouvelle fois et qui ne dispose pas, pour le moment, de successeur désigné. La ligne répressive consistant à tenter d'empêcher toute opposition crédible d'entrer en campagne sera-t-elle suffisante, ou bien, au contraire, jouera-t-elle le rôle inverse en se retournant contre le pouvoir déjà très affaibli électoralement ? Il est impossible de le déterminer aujourd'hui.

En revanche, ce qui est peut-être encore plus important que cette échéance électorale est l'ambition affichée du bloc Erdogan-Bahçeli de préparer une nouvelle Constitution avant la fin du mandat présidentiel en cours. Ce projet est présenté comme une « Constitution civile », allusion à celle préparée par la junte militaire et toujours en vigueur depuis 1982, dont près d'un tiers des dispositions seulement demeurent inchangées. Malgré la multiplication des annonces et les débats quasi-quotidiens dans les médias sur son contenu, il n'y a officiellement ni date de présentation publique, ni commission de rédaction, ni même un calendrier prévisionnel. Des travaux préparatoires pour le projet constitutionnel existent, mais se déroulent à huis clos.

Il est pourtant d'ores et déjà clair que le régime conçoit ses ambitions constitutionnelles comme intrinsèquement liées au processus de résolution de la question kurde, dans l'objectif d'assurer sa propre survie.

CE QUE RÉVÈLENT LES TEXTES D'UN CONSEILLER CLÉ DU PRÉSIDENT SUR LA STRATÉGIE DU RÉGIME

Il est essentiel de bien cerner cette perspective du régime, par les attentes qu'il place dans ce processus et ce qu'il espère en tirer afin de pouvoir évaluer les hypothèses quant à son évolution plausible. Les écrits récents d'une personne clé de la période en cours nous offrent un aperçu assez clair de la vision du bloc gouvernemental. Il s'agit de Mehmet Uçum, conseiller principal du président de la République en charge des questions juridiques, et l'homme le plus en vue du côté du régime depuis le début du processus, mais aussi l'un des cerveaux de la nouvelle Constitution en préparation.

Or, depuis plusieurs mois, cet « homme du palais » publie sur le site de l'Agence anatolienne – principale agence publique, organe de diffusion de la parole de l'État – des articles réguliers sur deux sujets principaux : le processus de résolution de la question kurde et la préparation de la nouvelle Constitution. Ces chroniques successives, à la manière d'un blog, nous présentent à la fois les pensées de cet ancien membre du Parti communiste, converti à l'erdoganisme dans les années 2010 (député AKP en 2015), mais aussi, à travers cela, les indications importantes sur la vision du bloc gouvernemental. À ce titre, elles jouent aussi un rôle, minutieusement calculé, dans la préparation de l'opinion publique aux mesures à venir, en les justifiant, et en les explicitant à travers le filtre du régime. Naturellement, il y a de nombreux enseignements à tirer de ces écrits.

Au-delà de quelques indications sur les fondements de la Constitution en gestation – qui semble conçue sur des bases idéologiques conservatrices, nationalistes et autoritaires/centralisatrices –trois éléments essentiels ressortent du regard d'Uçum, et donc plus largement des cercles du pouvoir, sur le processus kurde.

DISTINCTION ENTRE « PROCESSUS DE TRANSITION » ET « PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION »

Ces trois éléments, directement liés entre eux, dessinent un tableau assez clair de la perception, par le gouvernement turc, de la période de négociations avec les Kurdes, mais aussi de la représentation qu'il souhaite diffuser autour du processus.

Premièrement, avec une insistance notable, Uçum distingue catégoriquement deux choses : « le processus de transition vers une Turquie sans terrorisme » (nom qu'il donne aux négociations en cours) et « le processus de développement de la démocratie » (que ses textes associent principalement à la préparation de la nouvelle Constitution). Sur cette question, on observe un effort systématique pour justifier que les deux ne doivent surtout pas être confondus ou rapprochés. Il écrit notamment : « cette période qui prépare l'ère d'ascension de la Turquie comporte deux phases distinctes : le processus de transition [solution à la question kurde] et le processus de développement de la démocratie. Ces deux phases principales ne doivent jamais se confondre ni s'entremêler. En d'autres termes, le 'processus de transition vers une Turquie sans terrorisme' et le 'processus de développement de la démocratie' doivent impérativement être traités séparément⁵³. »

Deuxièmement, dans le prolongement du premier point, il soutient qu'il faut s'opposer à toute tentative d'insérer des revendications démocratiques dans le cadre du processus de résolution de la question kurde. Ce dernier n'est envisagé que sous l'angle d'une gestion administrative suivant la victoire de l'État turc, avec la décision du PKK de déposer les armes et de s'auto-dissoudre. Ainsi, « du point de vue de son objet, la finalité du processus de transition est d'aboutir à une Turquie sans terrorisme. Dans ce processus aux contours bien définis, il ne saurait être question de prendre en considération tous les sujets relatifs au développement de la démocratie, ni toutes les revendications portant sur les modalités de sa mise en œuvre. [...] Les thèmes et les revendications associés au processus de démocratisation ne peuvent pas être transformés en conditions préalables au processus de transition, ni lui être opposés. Qu'on ne l'oublie pas : l'achèvement du processus de transition ne constituera pas une fin, mais un commencement⁵⁴. »

⁵³ UÇUM Mehmet, « Terörsüz Türkiye'ye geçiş ve demokrasiyi geliştirme süreçlerinin dinamikleri » [Les dynamiques des processus de transition vers une Turquie sans terrorisme et de développement de la démocratie], AA, 12 octobre 2025.

⁵⁴ *Ibid.*

ABDULLAH ÖCALAN : INTERLOCUTEUR EXCLUSIF DE L'ÉTAT

Enfin, troisièmement, il explicite et justifie l'insistance du bloc gouvernemental à considérer Öcalan comme le seul représentant des Kurdes dans le cadre du processus. Ce rôle d'interlocuteur exclusif attribué au leader historique du PKK, en prison depuis 1999, vient s'insérer dans le prolongement logique des deux points précédents. Ainsi, il s'agit, ce faisant, de replacer la question dans une dimension purement sécuritaire visant simplement à mettre fin au terrorisme. Dans le même temps, une telle présentation revient à exclure du processus tous les autres acteurs de la société civile, défenseurs de la démocratie et des droits des Kurdes.

Uçum l'explique sans ambiguïté : « le processus de transition ne s'adresse ni à l'ensemble des Kurdes de Turquie, ni à l'ensemble des Kurdes de la région. Par conséquent, il n'est absolument pas question de considérer ces acteurs comme les représentants de tous les Kurdes, ni de parler au nom de tous les Kurdes. L'inverse est également vrai : dans le processus visant à mettre fin au terrorisme et à la politique de la violence, il n'est pas possible que des représentants d'autres espaces politiques en dehors d'Öcalan et de ceux qui se rangent sous son autorité soient érigés en acteurs du processus. En résumé, la pluralité de la représentation politique des Kurdes ne peut entrer en jeu que dans le cadre du processus de développement de la démocratie. Elle n'a pas sa place dans le processus de transition relatif à la fin du terrorisme⁵⁵. »

Autrement dit, et comme il l'explique dans plusieurs textes sur la nécessité de la Constitution, le processus de résolution de la question kurde ne s'inscrit pas dans une logique de démocratisation ; elle en constituerait plutôt le préalable, conditionnant d'éventuelles avancées démocratiques ultérieures.

FIN DE L'ÈRE BICÉPHALE DU MOUVEMENT KURDE EN TURQUIE ?

Depuis la capture et l'arrestation d'Abdullah Öcalan et la montée en puissance des formations pro-kurdes sur la scène politique, une configuration bicéphale et pluraliste du mouvement kurde s'est instaurée *de facto* en Turquie. D'un côté, le PKK avec ses représentants à Qandil et Öcalan depuis sa prison à İmralı ; de l'autre, le parti politique avec ses nombreux députés à l'Assemblée, ses élus locaux, ainsi que l'union de nombreuses associations et formations politiques réunies au sein du Congrès démocratique des peuples [*Halkların Demokratik*

⁵⁵ *Ibid.*

Kongresi – HDK] et d'autres organisations civiles en Turquie et dans la diaspora. Si l'on peut arguer que les objectifs des deux sont communs et qu'il s'agit de l'expression de la volonté des Kurdes de Turquie sous deux dimensions différentes, il n'en est pas indéniable qu'avec le temps, il a pu émerger des différences d'approches, de discours et de priorités entre ces deux groupes d'acteurs.

L'insistance singulière du pouvoir à ne considérer qu'Öcalan comme interlocuteur, dans le cadre d'échanges non transparents, indique la volonté de réduire, du moins lors de cette phase clé de démilitarisation de la lutte, le bloc kurde à une position unique. Pour ce faire, le gouvernement mise habilement sur la légitimité réelle d'Öcalan aux yeux de la grande majorité des Kurdes de Turquie⁵⁶. Or, cette forte légitimité n'a bien entendu pas de vocation hégémonique. Par conséquent, cela ne peut qu'affaiblir toute position alternative, y compris à l'intérieur du mouvement kurde et surtout celles qui seraient plus radicales, plus exigeantes, plus contraignantes vis-à-vis du gouvernement.

À court terme, cela permet aussi aux partisans d'une lecture « étatique » du processus de décrédibiliser les revendications démocratiques portées par d'autres acteurs qu'Öcalan. Uçum, encore une fois, n'hésite pas à écrire, par exemple : « Alors que même Öcalan lui-même ne pose aucune autre condition que l'assouplissement de ses conditions de détention, le fait que certains aillent au-delà et avancent des revendications plus poussées ne peut qu'être préjudiciable au processus de transition. Le rôle constructif d'Öcalan dans ce processus doit être mieux compris⁵⁷. »

À plus long terme, selon la trajectoire du processus enclenché depuis un an, nous verrons quelle sera l'évolution du rôle d'Öcalan et de la formation politique dans un scénario – qui n'est pas encore tout à fait acquis – d'un abandon définitif de la lutte armée.

UN PROCESSUS QUI CACHE (OU DÉVOILE) LES CONTOURS DU PROJET POST-ERDOGAN ?

À la lumière de tous ces éléments, il apparaît clair qu'il ne faut pas lire le processus de résolution de la question kurde comme contradictoire avec la répression qui continue de s'abattre à la fois contre le CHP mais aussi, et encore, sur le mouvement kurde lui-même. Au contraire, il semble s'inscrire pleinement dans la stratégie commune du bloc Erdogan-Bahçeli,

⁵⁶ <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20250512-%C3%B6calan-l-ic%C3%B4ne-kurde-de-la-guerre-%C3%A0-la-paix>

⁵⁷ UÇUM Mehmet, *op. cit.*

en préparation assumée d'une nouvelle phase. Dans celle-ci, il y aurait peu de place pour la pluralité politique. L'essentiel des affaires passerait par une négociation directe avec le centre du pouvoir, le plus souvent dans des conditions opaques, indépendamment des bases populaires, avec les acteurs spécifiquement désignés comme interlocuteurs privilégiés par le pouvoir lui-même.

En l'état, le processus en cours s'apparente à une négociation avec Öcalan et le PKK, fondée sur des concessions symboliques et limitées, en veillant soigneusement à ne pas ouvrir un véritable processus de démocratisation. Un exemple significatif concerne la libération éventuelle de figures d'opposition très médiatisées, toujours détenues malgré les injonctions répétées de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), exigeant leur remise en liberté depuis plusieurs années. Au-delà du cas de Selahattin Demirtaş (emprisonné depuis novembre 2016) et d'autres responsables politiques kurdes, les dossiers les plus emblématiques concernent Osman Kavala (philanthrope et défenseur des droits humains, détenu depuis le 1^{er} novembre 2017 dans l'affaire des événements de Gezi de 2013) et Can Atalay (député du Parti des travailleurs, emprisonné depuis le 25 avril 2022). Même dans l'hypothèse d'une libération de Demirtaş, le pouvoir chercherait à recourir à des procédures juridiquement complexes afin d'éviter qu'une telle décision ne crée un précédent susceptible de s'imposer aux autres dossiers. En l'occurrence, il envisagerait une base juridique alternative, distincte des décisions de la CEDH, pour autoriser la libération de l'ancien dirigeant du HDP, tandis que les cas de Kavala et d'Atalay ne s'inscrivent pas dans la logique de transaction politique que le gouvernement semble privilégier⁵⁸.

EN CONCLUSION

À la lumière de tous ces éléments, il apparaît clair que malgré les signes positifs du début, l'État turc n'est pas prêt à réellement adopter une vision nouvelle de la question kurde. En effet, son approche demeure largement sécuritaire et sa volonté de tracer une distinction nette entre le processus de résolution et d'éventuelles réformes démocratiques à venir est le signe flagrant de cette position.

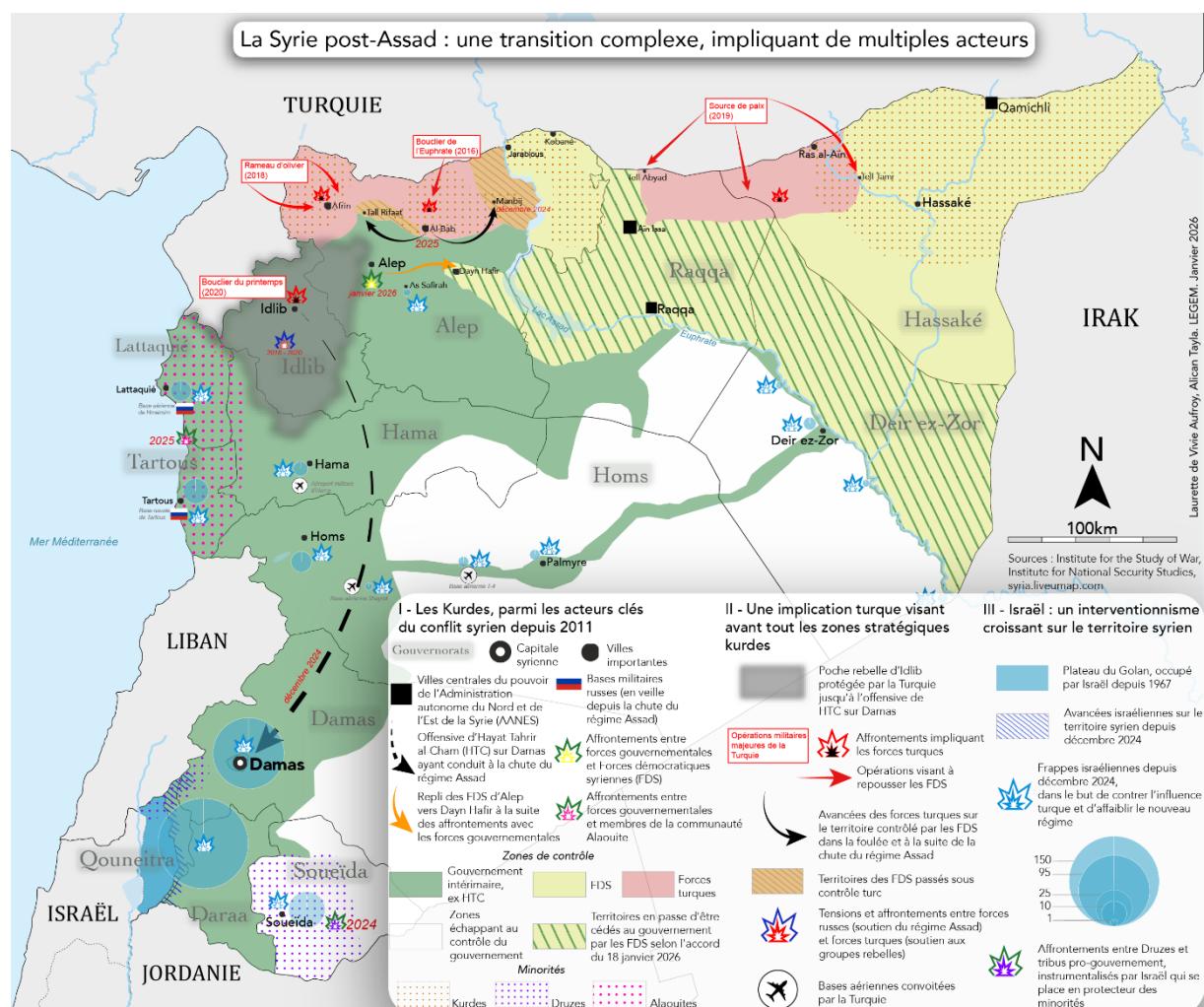
Les tentatives de relier cette question à des calculs politiques à court terme, qu'il s'agisse d'échéances électorales ou de la politique syrienne de la Turquie, seraient contre-productives et réduiraient les possibilités d'une paix durable et démocratique.

⁵⁸ <https://medyascope.tv/2025/11/16/iddia-selahattin-demirtas-in-tahliyesi-icin-aihm-karari-baz-alinmayacak/>

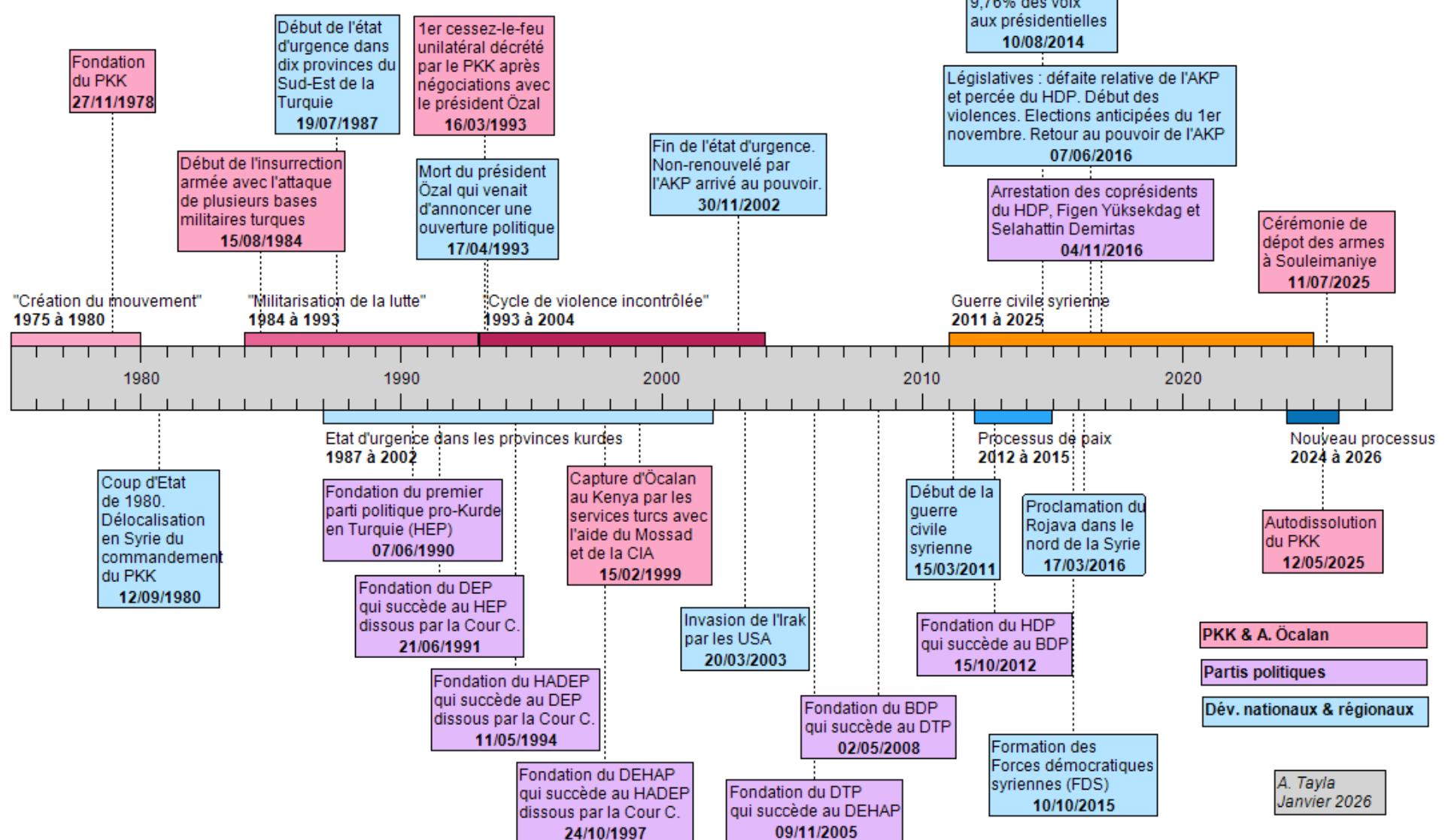
La question kurde en Turquie est un problème éminemment politique. Sa résolution ne peut être que politique également, en s'inscrivant inévitablement dans un processus de démocratisation générale qui porterait sur l'ensemble de la société turque dans toute sa diversité. Or, le déficit démocratique actuel, aggravé par des années d'autoritarisme de l'AKP, rend illusoire tout espoir d'une amélioration graduelle par quelques gestes symboliques ou des discours d'ouverture. La répression historique qui s'abat sur le plus grand parti d'opposition, dans le même temps qu'Ankara est censé négocier une solution démocratique à la question kurde, démontre parfaitement cette illusion.

Reste à savoir si les gages accordés unilatéralement par les forces kurdes auront pour seule conséquence d'affaiblir le mouvement et d'offrir un ultime souffle de vie politique à Erdogan.

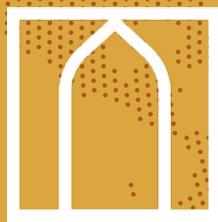
ANNEXES



Le PKK : un demi-siècle de lutte armée



L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.